

Cahors, le 17 mai 2024

**Consultation du public concernant l'arrêté préfectoral fixant le plan
de chasse départemental pour la campagne 2024/2025 dans le
département du Lot**
Synthèse des observations du public

Organisation de la consultation

En application de l'article L.123-19-1 du Code de l'environnement, le projet d'arrêté fixant le plan de chasse départemental pour la campagne 2024/2025 dans le département du Lot a été mis à la disposition du public, du 24 avril au 14 mai 2024 inclus, sur le site web des services de l'État dans le Lot (<http://www.lot.gouv.fr>).

Il était accompagné d'une note d'avis au public portant un lien d'accès au site internet « Mes démarches simplifiées » pour le dépôt des observations.

Observations recues

Aucune observation n'a été reçue, ni sur la page dédiée du site « Mes démarches simplifiées » ni par un autre moyen de communication.

La chef de l'unité forêt, chasse, milieux naturels


Florence DELPORTE